

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 307 11 février 2010

SOMMAIRE

Aeronauticai Technologies Company Limi-	King's Cross Asset Funding 19 14099
ted Holding S.A14701	King's Cross Asset Funding 20 14701
Arpap S.A 14713	King's Cross Asset Funding 25 14708
Arpap S.A	King's Cross Asset Funding 31 14721
Carrosserie Palanca S.à r.l	King's Cross Asset Funding 41 14723
Cemag S.A	King's Cross Asset Funding 51 14730
Chiaoni Import S.A	Ladouvi 14698
COHEN & Co	Léopold (Lux 2) S.à.r.l14730
Cotore14707	Les Originaux S.à r.l
Cum Laude S.A	Lunala Investments S.A
Cum Laude S.A	Luxembourg (Overseas) Holdings S.à r.l.
Docu Group (Lux 1.5) S.à r.l 14714	14717
Etablissements Klauner	MCI Lux S.A14721
European Management Association Lu-	Meloc Sàrl14734
xembourg S.à r.l	NZ Directories S.à r.l14710
Eurovadi's S.A	ORONTE S.A., société de gestion de patri-
Extralux Global Sourcing Sàrl14733	moine familial, "SPF"14717
First Data International Luxembourg II S.à	Platinum I Sicav14729
r.l	Prime Real Estate Company S.A 14714
FR Participation S.à r.l14710	Princess Americana S.à r.l 14717
Ginter S.A14730	ProLogis UK CCLXVIII S.à r.l 14734
Groupe UNIPAY'S S.A	PSC Luxembourg S.à r.l
Hega Europe S.A14707	Rinoca S.A14690
Information Services Luxembourg 14694	Serenity Group S.A
Intrair S.à r.l14734	Solluxhotel S.A
Italian Restaurant S.A 14733	Square Advertising14701
KHB Kranhenhausberatungs- und Prü-	Triton S.A
fungsgesellschaft MBH14713	Triumph International S.à r.l 14735
King's Cross Asset Funding 17 14690	Unipay's Global Services S.A14717
King's Cross Asset Funding 18 14697	



Rinoca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 77.215.

EXTRAIT

Il résulte des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du 19 novembre 2009 que:

1. Madame Marie DOSSMAN, née le 26/07/1972 à Moyeuvre-Grande (France), employée privée, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été nommée administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Narciso COVA.

Monsieur COVA a également démissionné de son mandat d'administrateur délégué.

2. la société sera désormais valablement représentée sous la signature conjointe de deux administrateurs en fonction.

Luxembourg, le 19 novembre 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signature

Référence de publication: 2010012613/18.

(100005876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

King's Cross Asset Funding 17, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II. R.C.S. Luxembourg B 117.343.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Ms Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam on December 29, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of "King' s Cross Asset Funding 17", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 117.343 incorporated by a notarial on 22 June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1615 on 25 August 2006 (the "Company"). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The shareholder RESOLVES to appoint Mourant Luxembourg S.A. with registered address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 88.409 as sole liquidator of the Company:

Third resolution

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.



- The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", une fondation régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays Bas, (l'"Associé Unique");

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam le 29 décembre 2009.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "King's Cross Asset Funding 17", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.343 constituée suivant un acte notarié en date du 22 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1615 du 25 août 2006 (la "Société"). Les statuts n'ont jamais été modifiés.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DÉCIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Seconde résolution

L'Associé DÉCIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: Mourant Luxembourg S.A. avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.409.

Troisième résolution

L'Associé DÉCIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
 - le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.



Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Beerens et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2010. LAC/2010/536. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Référence de publication: 2010012593/101.

(100005571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

King's Cross Asset Funding 18, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 117.344.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Ms Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam on December 29, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of "King's Cross Asset Funding 18", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 117.344 incorporated by a notarial on 22 June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1616 on 25 August 2006 (the "Company"). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The shareholder RESOLVES to appoint Mourant Luxembourg S.A. with registered address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 88.409 as sole liquidator of the Company:

Third resolution

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
 - The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.



Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", une fondation régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays Bas, (l'"Associé Unique");

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam le 29 décembre 2009.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "King's Cross Asset Funding 18", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.344 constituée suivant un acte notarié en date du 22 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1616 du 25 août 2006 (la "Société"). Les statuts n'ont jamais été modifiés.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DÉCIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Seconde résolution

L'Associé DÉCIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: Mourant Luxembourg S.A. avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.409.

Troisième résolution

L'Associé DÉCIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
 - le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.



Signé: C. Beerens et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2010. LAC/2010/537. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Référence de publication: 2010012596/101.

(100005572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Triton S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 29.714.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement du 07/01/2010, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société TRITON S.A., avec siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, de fait inconnue à cette adresse. Ce même jugement a nommé juge-commissaire Mme Carole BESCH, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, et désigné comme liquidateur Maître Zouhair KECHOUTE, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Me Zouhair KECHOUTE.

Référence de publication: 2010013579/16.

(100006846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Information Services Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.294.

In the year two thousand and nine, on the eighteenth day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of INFORMATION SERVICES LUXEMBOURG, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500, and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 145.294 (the "Company"),

incorporated as a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by a deed enacted by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on March, 3, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 728 dated April 3, 2009.

There appeared:

FIDELITY INFORMATION SERVICES, INC., a corporation duly incorporated and validly existing under the laws of the State of Arkansas, United States of America, having its registered office at 425 West Capitol Avenue, Suite 1700, Little Rock, Arkansas 72201, United States of America, and its business offices at 601 Riverside Avenue, Jacksonville, Florida 32204, United States of America (the "Sole Shareholder");

Here represented by Mr. Régis Galiotto, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialed ne varietur, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, through its attorney, requests the notary to enact that:

- (i) the 125 shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed; and
 - (ii) the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1. Conversion of the share capital of the Company from euros to US dollars;
- 2. Increase in the share capital of the Company by an amount of USD 183,612, so as to raise it from the amount of USD 18,450 to USD 202,062, by the issue of 183,612 new shares with a nominal value of USD 1 each;



- 3. Subscription to and allocation and payment of the 183,612 new shares by Fidelity Information Services, Inc., with a contribution in kind consisting of 0.0638 per cent from its 90 (ninety) per cent share in the interest of Fidelity Information Services International Holdings C.V.;
- 4. Subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company to reflect the increase in the share capital of the Company; and
 - 5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions were taken:

First resolution

It is resolved to suppress the nominal value of the 125 shares representing the entire share capital of the Company set at EUR 12,500 and to convert the currency of the share capital of the Company from euros to US dollars with immediate effect (the "Conversion").

For the purpose of this conversion, the currency exchange rate applied is of EUR 1 equal to USD 1.4759.

As a result of the Conversion, the share capital of the Company is set at USD 18,450.

It is further resolved to set a new nominal value of USD 1 for each of the shares of the Company, so that the current share capital of the Company be set at USD 18,450 divided into 18,450 shares with a nominal value of USD 1 each.

Second resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 183,612, so as to raise it from the amount of USD 18,450 to USD 202,062, by the issue of 183,612 new shares of the Company, with a nominal value of USD 1 each (the "New Shares").

Third resolution

It is resolved to accept that the New Shares be subscribed by the Sole Shareholder, with a contribution in kind consisting of 0.0638 per cent from its 90 (ninety) per cent share in the interest of FIDELITY INFORMATION SERVICES INTERNATIONAL HOLDINGS C.V., a limited partnership formed under the laws of the Netherlands, having its seat at Amsterdam, the Netherlands, and having its business office at Hibiscus Square, Pond Street, Grand Turks (P.O. Box 156), Turks and Caicos Islands (the "Interest").

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened the Sole Shareholder, which through its proxy-holder, declared to fully subscribe to the above mentioned increase in the share capital up to an amount of USD 183,612, the whole being fully paid-up with a contribution in kind consisting of the Interest.

Evaluation

The value of the Interest is USD 183,612.

Such contribution has been valued by all the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value which has been produced to the notary.

Evidence of the contribution's existence:

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

Effective implementation of the contribution

The Sole Shareholder, contributor represented as stated here-above, expressly declares that:

- (i) the Interest does not carry any debt;
- (ii) it is the sole legal owner of the Interest;
- (iii) the Interest is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- (iv) the Interest is not the object of a dispute or claim;
- (v) the Interest is freely transferable with all the rights attached thereto;
- (vi) FIDELITY INFORMATION SERVICES INTERNATIONAL HOLDINGS C.V. is duly organized and validly existing under the laws of the Netherlands;
- (vii) to its knowledge, FIDELITY INFORMATION SERVICES INTERNATIONAL HOLDINGS C.V. is not involved in court proceedings for the purposes of bankruptcy, liquidation, winding-up or transfer of assets to creditors, and there are no facts or circumstances known to the Sole Shareholder on the date hereof, which could lead to such court proceedings; and
- (viii) all formalities subsequent to the transfer of the Interest required under any applicable law will be carried out in order for the contribution to be valid anywhere and towards any third party.



Managers' intervention:

Thereupon intervened Ronald Dean Cook and Ricky Lynn Cox, acting as type A managers of the Company, together with Gerard Birchen and Hugo Froment, acting as type B managers of the Company, each of them here represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a power of attorney, which power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their liabilities, engaged as managers of the Company by reason of the above described contribution in kind, each of them expressly agrees with the description of the contribution, with its valuation and with the effectiveness of the contribution, and confirms the validity of the subscription and payment.

Declaration

The notary declares that the documentation relating to the true and unconditional transmission of the Interest constituting the contributed asset has been considered convincing as well as sufficient, and the contribution is therefore effectively implemented.

Fourth resolution

As a result of the foregoing statements and resolutions, the contribution in kind having been fully carried out and the required payments having been made, the Sole Shareholder resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" Art. 6. Capital. The Company's share capital is set at EUR 202,062 divided into 202,062 shares with a nominal value of USD 1 each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the conversion of its share capital and its capital increase, have been estimated at about one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing person, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société INFORMATION SERVICES LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 EUR, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.294 (la "Société").

Constituée comme une société à responsabilité limitée par acte notarié devant Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, en date du 3 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 728 daté du 3 avril 2009,

A comparu:

FIDELITY INFORMATION SERVICES, INC., une société relevant du droit de l'Etat d'Arkansas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 425 West Capitol Avenue, Suite 1700, Little Rock, Arkansas 72201, Etats-Unis d'Amérique, et dont les bureaux d'affaires sont sis à 601 Riverside Avenue, Jacksonville, Florida 32204, États-Unis d'Amérique (l'"Associé Unique");

ici représentée par Régis Galiotto, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La partie comparante, par l'intermédiaire de son mandataire, prie le notaire d'acter que:



- (i) les 125 parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé, et
 - (ii) l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Conversion du capital de la Société d'euros en dollars US;
- 2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de 183.612 USD, pour le porter du montant de 18.450 USD à 202.062 USD, par l'émission de 183.612 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD chacune:
- 3. Souscription, allocation et paiement des 183.612 nouvelles parts sociales par Fidelity Information Services, Inc. par apport en nature d'une part d'intérêt de 0,0638 pour cent dans Fidelity Information Services International Holdings C.V. provenant de sa part d'intérêt de 90 pour cent;
- 4. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société en vue de refléter l'augmentation de capital de la Société; et
 - 5. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé de supprimer la valeur nominale des 125 parts sociales représentant l'intégralité de capital social de la Société fixé à 12.500 EUR et de modifier la devise du capital social de la Société d'euros en dollars US avec effet immédiat (la "Conversion").

Pour les besoins de la conversion, le taux de change retenu est de 1 EUR égal à 1,4759 USD.

Il résulte de la Conversion que le capital social de la Société est fixé à 18.450 USD.

Il est également décidé de réintroduire une valeur nominale de 1 USD pour chaque part social de la Société, de telle sorte que le montant actuel du capital social de la Société est fixé à 18.450 USD divisé en 18.450 parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD chacune.

Deuxième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 183.612 USD, pour le porter du montant de 18.450 USD à 202.062 USD par l'émission de 183.612 nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD chacune (les "Nouvelles Parts Sociales").

Troisième résolution

Il est décidé d'accepter que les Nouvelles Parts Sociales soient souscrites par l'Associé Unique, par apport en nature d'une part d'intérêt de 0,0638% provenant de la part d'intérêt de 90% qu'il détient dans FIDELITY INFORMATION SERVICES INTERNATIONAL HOLDINGS C.V., une société en commandite constituée en vertu des lois des Pays-Bas, ayant son siège à Amsterdam, Pays-Bas, et ayant son bureau d'affaires à Hibiscus Square, Pond Street, Grand Turks (P.O. Box 156), les îles Turks et Caicos (la "Part d'Intérêt").

Intervention - Souscription - Paiement

Après quoi est intervenu l'Associé Unique qui, représenté par son mandataire, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée d'un montant de 183,612 USD, la totalité étant entièrement libérée par apport en nature de la Part d'Intérêt.

Evaluation

La valeur de la Part d'Intérêt est de 183,612 USD.

Cet apport a été évalué par tous les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport qui a été fournie au notaire.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné.

Mise en œuvre effective de l'apport

L'Associé Unique, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) la Part d'Intérêt est entièrement libérée;
- (ii) il est seul propriétaire de la Part d'Intérêt;
- (iii) la Part d'Intérêt est libre de toute charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (iv) la Part d'Intérêt ne fait l'objet d'aucune contestation ou action en justice;



- (v) la Part d'Intérêt est librement transférable, avec tous les droits y attachés;
- (vi) FIDELITY INFORMATION SERVICES INTERNATIONAL HOLDINGS C.V. est dûment constituée et existe valablement sous le droit des Pays-Bas;
- (vii) à sa connaissance, FIDELITY INFORMATION SERVICES INTERNATIONAL HOLDINGS C.V. ne fait l'objet d'aucune procédure judiciaire de faillite, liquidation, dissolution ou de transfert d'actifs à ses créanciers, et il n'existe aucun fait ni aucune circonstance connue de l'Associé Unique à la date des présentes qui pourrait conduire à de telles actions judiciaires; et
- (viii) toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature de la Part d'Intérêt requises par les lois applicables seront menées à bien afin que l'apport soit opposable à l'égard de tous tiers et en tout lieu.

Intervention des gérants

Après quoi sont intervenus Ronald Dean Cook et Ricky Lynn Cox, agissant en leur qualité de gérants de type A de la Société, ainsi que Gerard Birchen et Hugo Froment, agissant en leur qualité de gérants de type B de la Société, chacun représenté par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, engagée en tant que gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, chacun d'eux accepte expressément la description de l'apport en nature, son évaluation, et le transfert effectif de la Part d'Intérêt, et confirme la validité de la souscription et du paiement.

Déclaration

Le notaire déclare que la documentation relative à la transmission effective et inconditionnelle des actifs apportés a été considérée comme convaincante et suffisante et qu'en conséquence l'apport est effectivement réalisé.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport en nature ayant été réalisé et la libération ayant été opérée, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société à lire comme suit:

" **Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à 202.062 USD divisé en 202.062 parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD chacune, entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital de la Société."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la conversion de son capital et de l'augmentation de son capital, s'élève à environ mille quatre cents Euro (1.400,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des personnes comparantes, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 décembre 2009. Relation: LAC/2009/56044. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010013172/230.

(100007024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Ladouvi, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt. R.C.S. Luxembourg B 101.726.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg.
EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)
Signature
Domiciliataire

Référence de publication: 2010013580/13.

(100006379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

King's Cross Asset Funding 19, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 117.345.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Ms Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam on December 29, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of "King's Cross Asset Funding 19", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 117.345 incorporated by a notarial on 22 June 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1616 on 25 August 2006 (the "Company"). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The shareholder RESOLVES to appoint Mourant Luxembourg S.A. with registered address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 88.409 as sole liquidator of the Company:

Third resolution

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
 - The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.



The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", une fondation régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays Bas, (l'"Associé Unique");

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam le 29 décembre 2009.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "King's Cross Asset Funding 19", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.345 constituée suivant un acte notarié en date du 22 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1616 du 25 août 2006 (la "Société"). Les statuts n'ont jamais été modifiés.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DÉCIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Seconde résolution

L'Associé DÉCIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: Mourant Luxembourg S.A. avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.409.

Troisième résolution

L'Associé DÉCIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
 - le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Beerens et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2010. LAC/2010/538. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Référence de publication: 2010012603/101.

(100005573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Square Advertising, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.359.

Assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2009

L'an deux mil neuf, le 17 décembre 2009.

A comparu:

Monsieur Stéphane Abinet, demeurant à B-4180 Hamoir, 51, rue du Moulin,

lequel comparant déclarant être l'associé unique de la société à responsabilité limitée SQUARE ADVERTISING SARL (anciennement Augustus Incentive Travel Company SARL),

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous la section B et le numéro 103.359 constituée suivant acte reçu par Maître Georges D'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 2 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 568 du 6 novembre 1996,

modifiée entre autres suivant acte reçu par le notaire Urbain Tholl de résidence à Mersch, en date du 17 septembre 2004, le dit acte portant changement de dénomination de la dite société,

publié au Mémorial C, numéro 1238 du 2 décembre 2004,

dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz en date du 29 décembre 2005, publié au Mémorial C, en date du 18 avril 2006, numéro 774, page 37149,

laquelle partie comparante - représentée comme exposé ci-avant - a pris la décision suivante en sa qualité d'associé unique de la dite société:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société préqualifiée de son adresse actuelle à la nouvelle adresse sise à L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Date qu'en tête des présentes.

Signature.

Référence de publication: 2010013581/28.

(100006872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Aeronautical Technologies Company Limited Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 49.366.

Les comptes annuels au 28 févier 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Patrick ROCHAS

Administrateur

Référence de publication: 2010013582/12.

(100006375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

King's Cross Asset Funding 20, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 117.883.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The



Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Ms. Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam on December 29, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of "King's Cross Asset Funding 20", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 117.883 incorporated by a notarial on 14 July 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1755 on 20 September 2006 (the "Company"). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The shareholder RESOLVES to appoint Mourant Luxembourg S.A. with registered address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 88.409 as sole liquidator of the Company.

Third resolution

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
 - The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empovered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", une fondation régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays-Bas, (l"'Associé Unique");

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam le 29 décembre 2009.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "King's Cross Asset Funding 20", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.883 constituée suivant un acte notarié en date du 14 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1755 du 20 septembre 2006 (la "Société"). Les statuts n'ont jamais été modifiés.



Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DECIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Seconde résolution

L'Associé DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: Mourant Luxembourg S.A. avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.409.

Troisième résolution

L'Associé DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
 - le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Beerens et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2010. LAC/2010/539. Reçu douze euros (12,-€).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Référence de publication: 2010012606/100.

(100005574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Lunala Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 113.716.

In the year two thousand and nine, on the twenty ninth day of the month of December.

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of LUNALA INVESTMENTS S.A. (hereinafter referred to as the "Company"), a Luxembourg public company ("société anonyme"), with registered office at 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, number 113.716, incorporated by virtue of a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated 19 th January 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 785 of 19 th April 2006.

The articles of association of the Company have been amended for the last time by deed of Maître Blanche MOUTRIER, dated 16 th September 2009 published in the Mémorial C number 1941 of 6 th October 2009.

The meeting is opened by Mrs Flora Gibert, notary clerk, residing professionally at Luxembourg, 15 Cote d'Eich, as chairman.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr Régis Galiotto, notary clerk, residing professionally at Luxembourg, 15 Cote d'Eich.



The chairman declared and requested the notary to act.

- I. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with this minute.
- II. As appears from the said attendance list, all the two thousand (2 000) shares, representing the entire share capital of the Company, presently fixed at two millions Euro (2.000.000,- EUR), are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.
 - III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Increase of the subscribed capital by an amount of EUR 10,000,000.- (ten million Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 2,000,000.-(two million Euros) to EUR 12,000,000.- (twelve million Euros) by issue of 10,000 (ten thousand) new shares with a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euro) each, having the same rights and obligations as the existing one, to be subscribed by the sole shareholder and fully paid up by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim against the Corporation.
 - 2.- Acceptation of subscription and payment.
- 3.- Decision to amend the amount of the authorised capital, so that the new authorised capital will be set at EUR 15,000,000.- (fifteen million Euro).

Declaration by the shareholders that they have received and accepted a report of the Board of Directors, as appended, to waive their preferential rights in relation to the introduction of an authorised share capital clause in the Articles of Association of the Company.

4.- Subsequent amendment of article 5 of the articles of association.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution:

The meeting decides to increase the issued share capital by EUR 10,000,000.- (ten million Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 2,000,000.- (two million Euros) to EUR 12,000,000.- (twelve million Euros) by issue of 10,000 (ten thousand) new shares with a nominal value of EUR 1,000 (one thousand Euro) each, having the same rights and obligations as the existing one.

Second resolution:

The meeting decides to admit to the subscription of the 10,000 (ten thousand) new shares the sole shareholder CYCORP FIRST INVESTMENT LIMITED, a limited liability company incorporated and existing under the laws of Cyprus, with registered office at Grigori Afxentiou, 8 EL.PA. Livadioti, Flat/office 401 P.C. 6023, Larnaca, Cyprus, registered with the ministry of commerce, industry and tourism department of registrar of companies and official receiver Nicosia under number HE 165417.

Intervention - Subscription - Payment

Furthermore the aforenamed "CYCORP FIRST INVESTMENT LIMITED", here represented by Flora Gibert, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal; which declared to subscribe the entire increase of the share capital and to pay it up by conversion into capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim, existing in its favour and against the Corporation, and by cancellation of such claim by EUR 10,000,000.- (ten million Euros).

Assessment contribution report

This claim has been audited by an independent auditor, according to articles 26-1 and 32-1 of the law on business corporations, specifically by GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., réviseurs d'entreprises, Luxembourg represented by Mister Marco CLAUDE on the 22 nd of December 2009, who concludes as follows:

Conclusion

"Based on our work, no facts came to our attention, which will make us believe that the global value of the contribution in kind is not at least corresponding to the number of shares to be issued and the nominal value of the Company's shares."

Such report, after signature "ne varietur" by the members of the board and the notary will remain here annexed.

Third resolution:

The meeting decides to amend the authorized capital clause, so that the new authorized capital will be set at EUR 15,000,000.- (fifteen million Euro).

The meeting declares that the shareholder has received and accepted a report of the Board of Directors, as appended, to waive their preferential rights in relation to the introduction of an authorised share capital clause in the Articles of Association of the Company.



Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 5 paragraph 1 and 2 of the Articles of Incorporation to read as follows:

" **Art. 5.** The subscribed capital of the corporation is fixed at twelve million Euro (12,000,000.- EUR) represented by twelve thousand (12,000) shares with a par value of one thousand Euro (1,000.- EUR) each.

The authorized capital is fixed at fifteen million euro (15,000,000.- EUR) consisting of fifteen thousand (15,000) shares of a nominal value of one thousand Euro (1 000.- EUR) per share."

Expenses:

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Corporation as a result of the present deed, are estimated at approximately five thousand Euro.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "LUNALA INVESTMENTS S.A.", ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, R.C.S. Luxembourg section B numéro 113.716, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire à Luxembourg, le 29 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 785 du 19 avril 2006.

L'assemblée est présidée par Madame Flora Gibert, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 15 Côte d'Eich.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 15 Côte d'Eich.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les 2.000 (deux mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 10.000.000,- (dix millions d'Euros), en vue de le porter de son montant actuel de EUR 2.000.000,- (deux millions d'Euros) à EUR 12.000.000,- (douze millions d'Euros) par l'émission de 1.000 (mille) actions nouvelles ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes à souscrire par l'actionnaire unique et à libérer entièrement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible sur la Société.
 - 2.- Acceptation de la souscription et libération.
 - 3.- Modification du capital autorisé de façon à ce qu'il soit fixé à EUR 15.000.000,- (quinze millions d'Euros).

Déclaration des actionnaires attestant qu'ils ont reçu et accepté le rapport du Conseil d'administration en relation avec l'introduction d'un nouveau capital autorisé.

4.- Modification de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:



Première résolution:

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 10.000.000,- (dix millions d'Euros), en vue de le porter de son montant actuel de EUR 2.000.000,- (deux millions d'Euros) à EUR 12.000.000,- (douze millions d'Euros) par l'émission de 10.000 (dix mille) actions nouvelles ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 10.000 (dix mille) actions nouvelles l'actionnaire unique "CYCORP FIRST INVESTMENT LIMITED".

Cet apport étant réalisé en nature, la mise en oeuvre du droit préférentiel de souscription prescrit par la loi en faveur des actionnaires existants en cas d'émission d'actions nouvelles n'est pas d'application.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenue aux présentes "CYCORP FIRST INVESTMENT LIMITED", ici représentée par Madame Flora Gibert prénommée en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, par son représentant susnommé, a déclaré souscrire à l'intégralité de l'augmentation du capital social et la libérer intégralement par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible, existant à son profit et à charge de la Société, et en annulation de cette même créance à concurrence de EUR 10.000.000,- (dix millions d'Euros).

Rapport d'évaluation de l'apport

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi en date du 22 décembre 2009 par le réviseur d'entreprises indépendant GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., société anonyme, Luxembourg, représenté par Monsieur Marco Claude, conformément aux stipulations des articles 26-1 et 32-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

""Based on our work, no facts came to our attention, which will make us believe that the global value of the contribution in kind is not at least corresponding to the number of shares to be issued and the nominal value of the Company's shares."

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Troisième résolution:

L'assemblée décide de modifier le montant du capital autorisé de sorte que le nouveau capital autorisé soit fixé à EUR 15.000.000,- (quinze millions d'Euros).

Les actionnaires déclarent avoir reçu et accepté le rapport spécial du Conseil d'Administration, tel qu'annexé, de renoncer à leurs droits préférentiels de souscription en rapport avec l'introduction du capital autorisé dans les statuts de la Société.

Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les paragraphes 1 et 2 de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Art. 5. Le capital social est fixé à douze millions d'euros (12.000.000,- EUR) représenté par douze mille (12.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Le capital autorisé est fixé à quinze millions d'euros (15.000.000,- EUR) qui sera représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune."

Frais:

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille Euros.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 janvier 2010. Relation LAC/2010/163. Reçu soixante-quinze euros (75,00 euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.



POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010013138/177.

(100006900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Hega Europe S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 45.801.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HEGA EUROPE S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010013583/12.

(100006373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

PSC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A. 412F, route d'Esch L-2086 LUXEMBOURG Signatures

Référence de publication: 2010013584/14.

(100006370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Cotore, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 135.400.

Assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2009

L'an deux mil neuf, le 18 décembre 2009.

Monsieur Thierry Guy ORENBUCH, né le 8 août 1968 à Etterbeek, demeurant à B-1470 GENAPPE, rue Emile Vandevandel, 36,

agissant en sa qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée COTORE Sàrl,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous la section B et le numéro 135.400,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 janvier 2008,

publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 13 février 2008, numéro 367, page 17606,

laquelle partie comparante - représentée comme exposé ci-avant - a pris la résolution suivante en sa qualité d'associé unique de la dite société:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société préqualifiée de son adresse actuelle à la nouvelle adresse sise à L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.



Fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Pour COTORE Signature

Référence de publication: 2010013585/24.

(100006875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

King's Cross Asset Funding 25, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II. R.C.S. Luxembourg B 122.230.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Ms. Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam on December 29, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of "King's Cross Asset Funding 25", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 122.230 incorporated by a notarial on 24 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 88 on 31 January 2007 (the "Company"). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The shareholder RESOLVES to appoint Mourant Luxembourg S.A. with registered address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 88.409 as sole liquidator of the Company.

Third resolution

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
 - The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.



Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", une fondation régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays Bas, (I"'Associé Unique");

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam le 29 décembre 2009.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "King's Cross Asset Funding 25", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.230 constituée suivant un acte notarié en date du 24 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 88 du 31 janvier 2007 (la "Société"). Les statuts n'ont jamais été modifiés.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DECIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Seconde résolution

L'Associé DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: Mourant Luxembourg S.A. avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe il, L-2340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.409.

Troisième résolution

L'Associé DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
 - le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Beerens et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2010. LAC/2010/540. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Référence de publication: 2010012608/100.

(100005575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.



FR Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 93.456.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013586/10.

(100006368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

NZ Directories S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.827.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

La liquidation de la société NZ Directories S.à r.l., décidée par acte du notaire Maître Jacques Delvaux en date du 28 décembre 2007, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 30 décembre 2009.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social au 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Les sommes et valeurs revenant aux créanciers ou aux associés qui n'étaient pas présents ou représentés à la clôture de la liquidation, et dont la remise n'aurait pu leur être faite, seront déposées au même siège social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013587/17.

(100007038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

First Data International Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.175.

In the year two thousand and nine, on the fourth of December,

Before Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette.

THERE APPEARED:

- 1) Mrs Chantal KEEREMAN, lawyer, residing in Luxembourg, acting in her capacity as attorney-in-fact of PayCan Holdings, Inc., a company formed under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, U.S.A., by virtue of a proxy given on December 3, 2009.
- 2) Mrs Chantal KEEREMAN, lawyer, residing in Luxembourg, acting in her capacity as attorney-in-fact of CanPay Holdings, Inc., a company formed under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, U.S.A., by virtue of a proxy given on December 3, 2009.
- 3) Mrs Chantal KEEREMAN, lawyer, residing in Luxembourg, acting in his capacity as attorney-in-fact of First Data International Incorporated, a company formed under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, U.S.A., by virtue of a proxy given on December 3, 2009.

The said proxies, after having been initialled ne varietur by the proxy-holders and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Who declared and requested the notary to state:

- I. That PayCan Holdings, Inc., CanPay Holdings, Inc. and First Data International Incorporated are the sole partners of First Data International Luxembourg II S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg companies and trade register under number B 132175 (the "Company") incorporated pursuant to a deed of notary Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on July 19, 2007, published in the Memorial C number 2480 on November 2, 2007. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on December 1, 2009, not yet published in the Memorial C.
- II. That the capital of the Company is fixed at sixty-nine thousand three hundred and seventy-five Euro (EUR 69,375) divided into five hundred and fifty-five (555) shares of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125) each.



- III. That the agenda of the meeting is the following:
- 1) Increase of the capital of the Company by an amount of fifty-four million one hundred thousand Euro (EUR 54,100,000) by the issue of four hundred thirty-two thousand eight hundred (432,800) new shares, each share having a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125) so as to raise it from its present amount of sixty-nine thousand three hundred and seventy-five Euro (EUR 69,375) to an amount of fifty-four million one hundred sixty-nine thousand three hundred and seventy-five Euro (EUR 54,169,375), effective December 1,2009.
- 2) Subscription and paying up of the four hundred thirty-two thousand and eight hundred (432,800) new shares by PayCan Holdings, Inc. by a contribution in kind of four hundred thirty-two thousand and eight hundred (432,800) shares of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125) each of First Data International Luxembourg IV S.à r.l., effective December 1, 2009.
- 3) Amendment of Article 6 of the articles of association so as to reflect the proposed capital increase, effective December 1, 2009.
- IV. After this had been set forth, the above named partners, representing the whole corporate capital, have decided to take the following resolutions:

First resolution

The partners decide to increase the capital of the Company by an amount of fifty-four million one hundred thousand Euro (EUR 54,100,000) so as to bring it from its present amount of sixty-nine thousand three hundred and seventy-five Euro (EUR 69,375) to fifty-four million one hundred sixty-nine thousand three hundred and seventy-five Euro (EUR 54,169,375) by the issue of four hundred thirty-two thousand and eight hundred (432,800) new shares, each share having a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125), effective December 1, 2009.

Subscription and Payment

PayCan Holdings, Inc., prenamed, has declared to subscribe to four hundred thirty-two thousand and eight hundred (432,800) new shares, having a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125) each, effective December 1, 2009.

These new shares have been fully paid up by a contribution in kind consisting of four hundred thirty-two thousand and eight hundred (432,800) shares of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125) each of First Data International Luxembourg IV S.à r.l., a limited liability company, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg companies and trade register under number B 132660.

Evidence of the value of the contribution in kind of the aforementioned shares has been given by a declaration of contribution value of the board of managers of the Company dated December 3, 2009 and by interim financial accounts of First Data International Luxembourg IV S.à r.l. as at November 30, 2009 signed by one of its managers, which declaration of contribution value and interim financial accounts will be signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary and shall stay affixed to these minutes, with which it will be registered.

It results from the aforementioned documents that the shares so contributed to the Company by PayCan Holdings, Inc. have been valuated at least at fifty-four million one hundred thousand Euro (EUR 54,100,000).

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 6 of the articles of association of the Company is amended with effect on December 1, 2009 and reads as follows:

" **Art. 6.** The capital is set at fifty-four million one hundred sixty-nine thousand three hundred and seventy-five Euro (EUR 54,169,375) divided into four hundred thirty-three thousand three hundred and fifty-five (433,355) shares of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125) each."

Expenses

The cost, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at six thousand six hundred euro (€ 6,600.-).

There being no further business before the meeting, the same was adjourned thereupon.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by its name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.



Follows the French version:

En l'an deux mille neuf, le quatre décembre,

Devant Maître Francis KESSELER, notaire, de résidence à Esch-sur-Alzette.

ONT COMPARU:

- 1) Mrs Chantal KEEREMAN, avocate, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de PayCan Holdings, Inc., une société constituée selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, U.S.A., en vertu d'une procuration donnée le 3 décembre 2009.
- 2) Mrs Chantal KEEREMAN, avocate, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de CanPay Holdings, Inc., une société constituée selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, U.S.A., en vertu d'une procuration donnée le 3 décembre 2009.
- 3) Mrs Chantal KEEREMAN, avocate, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de First Data International Incorporated, une société constituée selon les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, U.S.A., en vertu d'une procuration donnée le 3 décembre 2009.

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lesquels comparants ont déclaré et requis le notaire d'acter:

- I. Que PayCan Holdings, Inc., CanPay Holdings, Inc. et First Data International Incorporated sont les seuls associés de First Data International Luxembourg II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132175 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 19 juillet 2007, publié au Mémorial C numéro 2480 du 2 novembre 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 1 er décembre 2009, non encore publié au Mémorial C numéro.
- II. Que le capital de la Société est fixé à soixante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros (69.375 EUR) représenté par cinq cent cinquante-cinq (555) parts sociales ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125 EUR) chacune.
 - III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1) Augmentation du capital de la Société d'un montant de cinquante-quatre millions cent mille euros (54.100.000 EUR) par l'émission de quatre cent trente-deux mille huit cents (432.800) nouvelles parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125 EUR) afin de l'augmenter de son montant actuel de soixante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros (69.375 EUR) à cinquante-quatre millions cent soixante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros (54.169.375 EUR) avec effet au 1 er décembre 2009.
- 2) Souscription et libération quatre cent trente-deux mille huit cents (432.800) nouvelles parts sociales par PayCan, Holdings Inc. par l'apport en nature de quatre cent trente-deux mille huit cents (432.800) parts sociales de cent vingtcinq euros (125 EUR) chacune de First Data International Luxembourg IV S.à r.l. avec effet au 1 er décembre 2009.
- 3) Modification de l'article 6 des statuts afin de refléter l'augmentation de capital proposée avec effet au 1 ^{er} décembre 2009.
- IV. Ces faits exposés, les associés prénommés représentant l'intégralité du capital social ont décidé de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinquante-quatre millions cent mille euros (54.100.000 EUR) afin de l'augmenter de son montant actuel de soixante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros (69.375 EUR) à cinquante-quatre millions cent soixante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros (54.169.375 EUR) par l'émission de quatre cent trente-deux mille huit cents (432.800) nouvelles parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125 EUR), avec effet au 1 er décembre 2009.

Souscription et Paiement

PayCan Holdings, Inc., prénommée, a déclaré souscrire à l'ensemble des quatre cent trente-deux mille huit cents (432.800) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125 EUR) chacune, avec effet au 1 er décembre 2009.

Ces nouvelles parts sociales ont été entièrement libérées par l'apport en nature de quatre cent trente-deux mille huit cents (432.800) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125 EUR) chacune de First Data International Luxembourg IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132660.

La preuve de la valeur de l'apport en nature des parts sociales susmentionnées a été apportée par une déclaration de la valeur de l'apport du conseil de gérance de la Société datée du 03 décembre 2009 et par un état financier intérimaire



de First Data International Luxembourg IV S.à r.l. au 30 novembre 2009 signé par un de ses gérants. La déclaration de la valeur de l'apport et l'état financier intérimaire seront signés ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire et resteront annexés au présent acte, pour être enregistrés avec lui.

Il résulte des documents prémentionnés que les parts sociales ainsi apportées à la Société par PayCan Holdings, Inc. ont été évaluées à au moins cinquante-quatre millions cent mille euros (54.100.000 EUR).

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 6 des statuts de la Société a été modifié avec effet au 1 ^{er} décembre 2009 et est rédigé de la manière suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante-quatre millions cent soixante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros (54.169.375 EUR) représenté par quatre cent trente-trois mille trois cent cinquante-cinq (433.355) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125 EUR) chacune."

Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunération ou charges sous quelques formes que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élève approximativement à six mille six cents euros (€ 6.600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, à la date indiquée en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Keereman, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 décembre 2009. Relation: EAC/2009/15109. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010012582/166.

(100005554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Arpap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 54.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010013588/11.

(100006436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

KHB Kranhenhausberatungs- und Prüfungsgesellschaft MBH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 51.810.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010013589/11.

(100006433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.



Prime Real Estate Company S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 97.563.

Dénonciation de siège social

La société FIDUCIAIRE 2M CONSULTANT S.àr.I., n° R.C. B 27.889, avec siège social à L-4037 ESCH-SUR-ALZETTE, 13, rue Bolivar, représentée par son gérant actuellement en fonction, Monsieur Philippe MONET, dénonce par la présente le siège social de la société anonyme PRIME REAL ESTATE COMPANY S.A., avec siège à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar, n° R.C. B 97.563 avec effet date de la présente.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 13 janvier 2010.

FIDUCIAIRE 2M CONSULTANT S.àr.I Philippe MONET Le gérant

Référence de publication: 2010013590/15.

(100006438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Docu Group (Lux 1.5) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.062.

In the year two thousand and nine.

On the fourteenth day of December.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

The private limited company DOCU GROUP (LUX 2) S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 102524, with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of proxy given under private seal.

Such proxy, after having been initialled "ne varietur" by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, through its attorney, declared and requested the notary to act:

that the appearing party is the sole present partner of the private limited company (société à responsabilité limitée) DOCU GROUP (LUX 1.5) S.à r.l., having its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B and number 131062, incorporated by deed of Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), on August 16, 2007, published in the Mémorial C number 2201 of October 4, 2007, and whose articles of incorporation have been modified by deed of the same notary, on September 19, 2007, published in the Mémorial C number 2364 of October 19, 2007,

and that the appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

The first paragraph of article eight of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

" **Art. 8. 1** st paragraph. The company is managed and administered by one or more managers, whether shareholders or third parties. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager (s) of the category A and manager(s) of the category B.

The mandate of manager is entrusted to him/them until his dismissal ad nutum by the general shareholders' meeting deliberating with a majority of votes.".

Second resolution

The third paragraph of article ten of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

" **Art. 10.3** rd paragraph. In case of a single manager, the single manager exercises the powers devolving on the board of managers, and the company shall be validly bound towards third parties in all matters by the sole signature of the manager.

In case of plurality of managers, the company shall be validly bound towards third parties in all matters by the joint signatures of a manager of the category A together with a manager of the category B.".



Third resolution

Discharge is given to the resigning manager, Mr Jeffrey MONTGOMERY, for the performance of his mandate.

Fourth resolution

The number of managers is increased from 1 (one) to 4 (four).

Fifth resolution

The following persons are appointed as manager of the category A for an unlimited period:

- Mrs Virginie DOHOGNE, company director, born in Verviers (Belgium), on June 14, 1975, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
- Mrs Mounira MEZIADI, company director, born in Thionville (France), on November 12, 1979, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Sixth resolution

The following persons are appointed as manager of the category B for an unlimited period:

- Mr Jeffrey MONTGOMERY, company director ,born in Pennsylvania (United States of America), on December 27, 1953, residing at GB-W1J0DR London (United Kingdom), 40, Piccadilly,
- Mr Ashley LONG, company director, born in Altrincham (United Kingdom), on March 29, 1960, residing at GB-W1J0DR London (United Kingdom), 40, Piccadilly.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand two hundred euro (€ 1,200.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the attorney signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf.

Le quatorze décembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée DOCU GROUP (LUX 2) S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 102524, ayant son siège social au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son domicile professionnel à Esch-sur-Alzette, en vertu de la procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, sera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de la société à responsabilité limitée DOCU GROUP (LUX 1.5) S.à r.l., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 131062, constituée par acte de Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 16 août 2007, publié au Mémorial C numéro 2201 du 4 octobre 2007, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du même notaire, en date du 19 septembre 2007, publié au Mémorial C numéro 2364 du 19 octobre 2007,

et que la comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le premier alinéa de l'article huit des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 8. 1** er alinéa. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B.



Le mandat de gérant lui/leur est confié jusqu'à révocation ad nutum par l'assemblée des associés délibérant à la majorité des voix."

Deuxième résolution

Le troisième alinéa de l'article dix des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 10. 3** ème alinéa. - En cas de gérant unique, le gérant unique exercera les pouvoirs dévolus au conseil de gérance, et la société sera valablement engagée envers les tiers en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

En cas de pluralité de gérants, la société sera valablement engagée envers les tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A ensemble avec un gérant de catégorie B."

Troisième résolution

Décharge est donnée au gérant démissionnaire, Monsieur Jeffrey MONTGOMERY, pour l'exercice de son mandat.

Quatrième résolution

Le nombre des gérants est augmenté de 1 (un) à 4 (quatre).

Cinquième résolution

Les personnes suivantes sont nommées comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée:

- Madame Virginie DOHOGNE, administrateur de sociétés, née à Verviers (Belgique), le 14 juin 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
- Madame Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 12 novembre 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Sixième résolution

Les personnes suivantes sont nommées comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jeffrey MONTGOMERY, administrateur de sociétés, né en Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), le 27 décembre 1953, demeurant à GB-W1J0DR Londres (Royaume-Uni), 40, Piccadilly,
- Monsieur Ashley LONG, administrateur de sociétés, né à Altrincham (Royaume-Uni), le 29 mars 1960, demeurant à GB-W1J0DR Londres (Royaume-Uni), 40, Piccadilly.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de mille deux cents euros (€ 1.200,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par la présente qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17 décembre 2009. Relation: EAC/2009/15582. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010012612/131.

(100005601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Arpap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 54.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Signature Mandataire

Référence de publication: 2010013591/11.

(100006429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

ORONTE S.A., société de gestion de patrimoine familial, "SPF", Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 97.351.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

Administrateur

Référence de publication: 2010013592/12.

(100006458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Unipay's Global Services S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,00.

R.C.S. Luxembourg B 139.240.

Dénonciation du siège social avec effet au 31 décembre 2009

- L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société domiciliataire

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE SARL

Signature

Référence de publication: 2010013593/13.

(100006491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Luxembourg (Overseas) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 28.418.243,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 120.821.

Le bilan au 31 janvier 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013578/11.

(100006381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Princess Americana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 104.800.

In the year two thousand and nine, on the twenty-first of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Tripglobe Limited, an English corporation organised under the laws of the United Kingdom, having its office at 3 Bentick Mews, W1U 2AH, London, registered under the number 04446965 with the trade and companies register of London, represented by Mr Javier Albizuri, here represented by Ms Melke Lakerveld, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given on December 10 th , 2009; and



- 2. Paco CARRERA, born in Brescia, Italy on April 23 rd , 1968 and residing at Viale Venezia 144, 25123 Bescia Italy, here represented by Ms Meike Lakerveld, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given on December 10 th , 2009,
- 3. Pedro Salvador PUEYO TOLDRA, born in Palmade Mallorca, Spain on September 6 th , 1951 and residing at Retorno San Miguelito s/n, 77500 Cancun, Quintana Roo, Mexico, here represented by Ms Melke Lakerveld, private employee, professionally residing In Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given on December 10 th , 2009,

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Princess Americana S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 104.800, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Emile SCHLESSER, notary then residing in Luxembourg, dated December 3 rd, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 233 of March 15 th, 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Paul FRIEDERS, notary then residing in Luxembourg, dated November 28 th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association C-N°258 of February 27 th, 2007.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda

1. Decrease of the share capital of the Company by EUR 30,000.- (thirty thousand Euro) in order to reduce the share capital from its current amount of EUR 33,000.- (thirty-three thousand Euro) to EUR 3.000.-(three thousand Euro) by the cancellation of 30 (thirty) existing shares by repayment in cah of an amount of Eur 30,000.- (thirty thousand Euro) to the shareholder cancelling his shares, i.e. Mr Pedro Salvador Pueyo Toldra.

The repayment shall be executed under observance of the provisions of article 69 (2) of the Luxembourg law on commercial companies;

- 2. Increase of the share capital of the Company by EUR 10,000.- (ten thousand Euro) in order to bring it from its current amount of EUR 3,000.- (three thousand Euro) to EUR 13.000.- (thirteen thousand Euro) by the creation and issue of 10 (ten) new shares with a par value of EUR 1.000.- (one thousand Euro) each, by a contribution in cash;
 - 3. Subscription and payment of the share capital increase specified in item 2. Above;
- 4. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the decrease and increase of the share capital adopted under item 1 and 2;
- 5. Amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company or any employee of Vistra (Luxembourg) S.à r.l. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company;
 - 6. Miscellaneous

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to decrease the share capital of the Company by EUR 30,000.- (thirty thousand Euro) in order to reduce the share capital from its current amount of EUR 33,000.- (thirty-three thousand Euro) to EUR 3,000.- (three thousand Euro) by the cancellation of 30 (thirty) existing shares by repayment in cash of an amount of Eur 30,000.- (thirty thousand Euro) to the shareholder cancelling his shares, i.e. Mr. Pedro Salvador Pueyo Toldra.

The repayment shall be executed under observance of the provisions of article 69 (2) of the Luxembourg law on commercial companies;

Second resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by EUR 10,000.- (ten thousand Euro) in order to bring it from its current amount of EUR 3,000.- (three thousand Euro) to EUR 13,000.- (thirteen thousand Euro) by the creation and issue of 10 (ten) new shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each, by a contribution in cash;

Third resolution Subscription and Payment

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the Shareholders have accepted the subscription to and payment of the 10 (ten) new shares, with a nominal value of EUR 1,000.- (one thousand Euro)



each, by Tipglobe Limited, prenamed, and full payment by contribution in cash of an amount of EUR 10,000.- (ten thousand Euro).

Proof of such payment by the subscriber to the Company has been given to the undersigned Notary.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

"The Company's corporate capital is fixed at thirteen thousand euros (EUR 13,000.-), represented by thirteen (13) shares with a par value of one thousand euros (EUR 1,000.-) each, all subscribed and fully paid-up."

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company or any employee of Vistra (Luxembourg) S.à r.l. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company;

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil neuf, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1. Tripglobe Limited, une société de droit anglais constituée sous les lois du Royaume-Uni, établi et ayant son siège social à 3 Bentick Mews, W1U 2AH, London, inscrit sous le numéro 04446965 au registre du commerce et des sociétés de Londres, ici représentée par Javier Albizuri, ici représenté par Madame Meike Lakerveld, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration établie le 10 décembre 2009; et
- 2. Paco CARRERA, né à Brescia, Italie le 23 avril 1968 et demeurant à Viale Venezia 144, 25123 Brescia Italie, ici représenté par Madame Meike Lakerveld, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration établie le 10 décembre 2009,
- 3. Pedro Salvador PUEYO TOLDRA, né à Palmade Mallorca, Espagne le 6 septembre 1951 et demeurant à Retorno San Miguelito s/n, 77500 Cancun, Quintana Roo, Mexique, ici représenté par Madame Meike Lakerveld, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration établie le 10 décembre 2009,

ci-dessous collectivement les Associés.

Les dites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Princess Americana S.à r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.800, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyes, L-2636 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Emile SCHLES-SER, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 3 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N°233 du 15 mars 2005, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire alors de résidence à Luxembourg en date du 28 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 258 du 27 février 2007.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

1. Réduction du capital social d'un montant de EUR 30.000,- (trente mille euros) de manière à réduire le capital social de son montant actuel de EUR 33.000,- (trente-trois mille euros) au montant de EUR 3.000,- (trois mille euros) par le biais de l'annulation de 30 (trente) parts sociales existantes et remboursement en espèces de la somme de EUR 30.000,- (trente mille euros) à l'associé annulant ses parts sociales, à savoir Monsieur Pedro Salvador Pueyo Toldra.



Le remboursement sera exécuté en observant les dispositions de l'article 69(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

- 2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 10.000,- (dix mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 3.000,- (trois mille euros) à un montant de EUR 13.000,- (treize mille euros) par le biais de la création et l'émission de 10 (dix) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, par un paiement en espèces.
 - 3. Souscription et paiement de l'augmentation de capital telle que mentionnée sous le point 2 ci-dessus.
- 4. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société de manière à refléter la réduction et l'augmentation du capital social mentionnés sous les points 1 et 2 ci-dessus.
- 5. Modification du registre des associés de la Société de manière à refléter les changements ci-dessus et pouvoir et autorité à donner à tout gérant de la Société ou à tout employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l. de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des nouvelles parts sociales émises dans le registre des associés de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de réduire le capital social par un montant de EUR 30.000,- (trente mille euros) de manière à réduire le capital social de son montant actuel de EUR 33.000,- (trente-trois mille euros) au montant de EUR 3.000,- (trois mille euros) par le biais de l'annulation de 30 (trente) parts sociales existantes et remboursement en espèces de la somme de EUR 30.000,- (trente mille euros) à l'associé annulant ses parts sociales, à savoir Monsieur Pedro Salvador Pueyo Toldra.

Le remboursement sera exécuté en observant les dispositions de l'article 69(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

Deuxième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 10.000,- (dix mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 3.000,- (trois mille euros) à un montant de EUR 13.000,- (treize mille euros) par le biais de la création et l'émission de 10 (dix) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, par un paiement en espèces.

Troisième résolution Souscription et Libération

Les parties comparantes, prénommées et représentées comme ci-dessus indiqué, déclarent que les associés acceptent la souscription et le paiement des 10 (dix) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, par Tipglobe Limited, prénommée, et leur paiement par une contribution en espèces de la somme de EUR 10.000,- (dix mille euros)

La preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné.

Quatrième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

"Le capital social est fixé à la somme de EUR 13.000 (treize mille euros) représenté par 13 (treize) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1.000 (mille euros), toutes souscrites et entièrement libérées."

Cinquième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société de manière à refléter les changements ci-dessus et pouvoir et autorité est donnée à tout gérant de la Société ou à tout employé de Vistra (Luxembourg) S.à r.l. de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des nouvelles parts sociales émises dans le registre des associés de la Société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Albizuri et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 décembre 2009. Relation: LAC/2009/57346. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.



POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Référence de publication: 2010012615/179.

(100005623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Groupe UNIPAY'S S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

R.C.S. Luxembourg B 122.369.

Dénonciation du siège social avec effet au 31 décembre 2009

- L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société domiciliataire

SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE SARL

Signature

Référence de publication: 2010013594/13.

(100006494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

MCI Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 105.610.

Les comptes annuels au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013598/10.

(100006850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

King's Cross Asset Funding 31, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 124.030.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Ms Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam on December 29, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of "King's Cross Asset Funding 31", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 124.030 incorporated by a notarial on 29 January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 571 on 10 April 2007 (the "Company"). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.



Second resolution

The shareholder RESOLVES to appoint Mourant Luxembourg S.A. with registered address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 88.409 as sole liquidator of the Company.

Third resolution

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
 - The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", une fondation régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays Bas, (l'"Associé Unique");

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam le 29 décembre 2009.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "King's Cross Asset Funding 31", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.030 constituée suivant un acte notarié en date du 29 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 571 du 10 avril 2007 (la "Société"). Les statuts n'ont jamais été modifiés.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DÉCIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Seconde résolution

L'Associé DÉCIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: Mourant Luxembourg S.A. avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.409.

Troisième résolution

L'Associé DÉCIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.



- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
 - le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Beerens et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2010. LAC/2010/542. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Référence de publication: 2010012623/101.

(100005655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Chiaoni Import S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 107.791.

Les comptes annuels au 22 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013599/10.

(100006849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

COHEN & Co., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 61.137.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010013607/13.

(100006518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

King's Cross Asset Funding 41, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 125.632.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:



"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING, a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Ms Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam on December 29, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of "King's Cross Asset Funding 41", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 125.632 incorporated by a notarial on 19 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1018 on 31 May 2007 (the "Company"). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The shareholder RESOLVES to appoint Mourant Luxembourg S.A. with registered address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 88.409 as sole liquidator of the Company:

Third resolution

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
 - The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", une fondation régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays Bas, (I'"Associé Unique");

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam le 29 décembre 2009.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "King's Cross Asset Funding 41", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.632 constituée



suivant un acte notarié en date du 19 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1018 du 31 mai 2007 (la "Société"). Les statuts n'ont jamais été modifiés.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DÉCIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Seconde résolution

L'Associé DÉCIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: Mourant Luxembourg S.A. avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.409.

Troisième résolution

L'Associé DÉCIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
 - le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Beerens et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2010. LAC/2010/547. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Référence de publication: 2010012633/101.

(100005659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Cum Laude S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 62.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CUM LAUDE S.A. FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010013608/12.

(100006608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.



Cemag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 90.751.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémancy, 14/01/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013609/10.

(100006798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Cum Laude S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 62.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CUM LAUDE SA FIDUCIAIRE DES PME SA Signatures

Référence de publication: 2010013610/12.

(100006648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Les Originaux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 44, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 150.593.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) YVES RADELET S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2550 Luxembourg, 44, avenue du X Septembre, R.C.S. Luxembourg B 106.248,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Yves Radelet, chef de cuisine, demeurant professionnellement au 44, avenue du X septembre L-2550 Luxembourg,

agissant en ses qualités de gérant unique de la société, déclarant avoir les pouvoirs pour engager la société par sa seule signature,

2) Monsieur Philippe LIMBOURG, employé, né à Schaerbeek le 6 septembre 1973, demeurant à Limelette, Belgique, rue de l'armoise, 30,

ici représenté par Monsieur Joseph Stevens, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 9, rue des Trois Cantons à L-8399 Windhof,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 21 décembre 2009,

laquelle procuration restera ci-annexée pour être enregistrée avec le présent acte,

3) ARCAD S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-8399 Windhof, R.C.S. Luxembourg B 131.647,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Joseph Stevens, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 9, rue des Trois Cantons à L-8399 Windhof,

agissant en ses qualités d'administrateur unique de la société, déclarant avoir les pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Lesquels comparants, agissant en leurs qualités respectives, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1 er . Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.



Art. 2. La société a pour objet l'exploitation, la production, le commerce de produits gastronomiques et comestibles, le commerce d'ustensiles de cuisine, l'organisation de dîners, banquets, réceptions, cocktail et de toutes autres entreprises de traiteur et de restaurateur généralement quelconques, la location de tous matériels et la prestation de tous services s'y rattachant directement ou indirectement.

La société pourra également employer ses fonds à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ses participations.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, certificats de trésorerie, brevet, licences et toutes autres formes de placement, les acquérir par achat, souscription ou toute autre manière, les vendre ou les échanger.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, d'avances, de garanties ou autrement.

Dans ce contexte, la société pourra également prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissance de dettes.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

- Art. 3. La société prend la dénomination de "Les Originaux S.à r.l."
- **Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.
 - Art. 5. La société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de soixante-quinze mille Euros (75.000.- Euros), représenté par trois mille (3.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25.- Euros) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

- **Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle du nombre des parts existantes dans l'actif social et dans les bénéfices.
- Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.
 - Art. 9. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.
- **Art. 10.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaires de la société.
- **Art. 11.** La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits, nommés par l'assemblée des associés, qui fixe leurs pouvoirs et leur nombre. Ils peuvent à tout moment être révoqués par l'assemblée des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances, sous réserve des restrictions prévues par la loi et des présents statuts.

Le ou les gérants peuvent donner des mandats spéciaux pour des actes déterminés.

En tant que simple mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingtcinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 13. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.



Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

- Art. 14. L'année sociale commence le 1 er janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 15.** Chaque année, à la clôture de l'exercice, les comptes de la société sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.
 - Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 17.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Art. 19. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur régissant les sociétés à responsabilité limitée.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les parties comparantes, représentées comme dit est, déclarent que les parts ont été souscrites comme suit:

1) par la société Yves Radelet S.à r.l., précitée: mille parts sociales	1.000
2) par Monsieur Philippe Limbourg, préqualifié: mille parts sociales	1.000
3) par la société ARCAD S.A., préqualifiée: mille parts sociales	1.000
Total: trois mille parts sociales	3.000

Ces trois mille (3.000) parts sociales ont été libérées comme suit:

- deux mille (2.000) parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à savoir les mille (1.000) parts sociales de Monsieur Philippe LIMBOURG et les mille (1.000) parts sociales de la société ARCAD S.A., de sorte que le montant de cinquante mille euros (50.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve qui a été donnée au notaire soussigné, qui le constate expressément.
- Les mille (1.000) parts sociales de la société YVES RADELET S.à r.l. ont été intégralement libérées par des apports en nature consistant en du matériel de cuisine, mieux détaillé dans un document "inventaire" qui restera annexé.

Il résulte d'un certificat daté du 21 décembre 2009 émis par Monsieur Yves RADELET, chef de cuisine, demeurant professionnellement au 44, avenue du X septembre L-2550 Luxembourg, agissant en sa qualité de gérant unique de la société YVES RADELET S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 44, avenue du X Septembre, R.C.S. Luxembourg B 106.248, dûment habilité à engager la société par sa seule signature, que:

- la société YVES RADELET S.à r.l., précitée, est propriétaire des biens faisant l'objet de l'apport en nature et mieux détaillés dans le document intitulé "Inventaire" ci-annexé;
 - la société YVES RADELET S.à r.l. est le seul ayant droit sur ces biens et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- aucun de ces biens n'est grevé de gage ou de garantie quelconque, qu'il n'existe aucun droit à acquérir un tel gage ou garantie et qu'aucun de ces biens n'est sujette à saisie ou procédure quelconque.

Ces biens, dans leur ensemble, sont librement transmissibles;



- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer un ou plusieurs;
 - l'ensemble de ces biens peut être évalué à VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000.- EUR).

Il ressort des documents remis au notaire soussigné par les comparants aux présentes, que la valeur des biens apportés en nature mieux détaillés dans le document intitulé "inventaire", peut-être évalué à un montant de vingt cinq mille Euros (25.000.- EUR), ce qui est expressément confirmé par les parties comparantes aux présentes.

Ce certificat, après signature "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Disposition transitoire

Le premier exercice qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre 2010.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la société est établi à L-2550 Luxembourg, 44, avenue du X Septembre.
- 2. Le nombre des gérants est fixé à un.
- 3. L'assemblée désigne comme gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Yves Radelet, chef de cuisine, né à Huy (Belgique) le 23 août 1971, demeurant professionnellement au 44, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

Frais

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cetns euros (EUR 1.200.-).

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Y. RADELET, J. STEVENS, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, Le 23 décembre 2009. Relation: LAC/2009/56554. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 EUR.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2010013175/176.

(100006624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Platinum I Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.900.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2009

En date du 18 décembre 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé

- de renouveler les mandats de Monsieur Ernst Krehan, Madame Heike Findeisen et de Monsieur Christian Mayer pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2010013461/15.

(100006306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.



Eurovadi's S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 60.193.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémancy, 14/01/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013611/10.

(100006786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Léopold (Lux 2) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 117.159.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010013615/10.

(100006292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Ginter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4710 Pétange, 94, rue d'Athus.

R.C.S. Luxembourg B 73.754.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013616/10.

(100006649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

King's Cross Asset Funding 51, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.656.

In the year two thousand nine, on the twenty-ninth of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", a foundation established and existing under the laws of The Netherlands, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industries for Amsterdam, The Netherlands, under number 34226972, having its registered office at Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, The Netherlands, (the "Sole Shareholder");

here represented by Ms Catherine BEERENS, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam on December 29, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole Shareholder of "King's Cross Asset Funding 51", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 131.656 incorporated by a notarial on 11 September 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2350 on 18 October 2007 (the "Company"). The Articles of Incorporation of the Company have never been amended.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholder RESOLVES to proceed to the dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.



Second resolution

The shareholder RESOLVES to appoint Mourant Luxembourg S.A. with registered address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 88.409 as sole liquidator of the Company:

Third resolution

The shareholder RESOLVES to confer the following powers to the liquidator:

- The liquidator is vested with the broadest powers provided by the articles 144 and following of the consolidated laws on commercial companies as amended.
- The liquidator is allowed to perform all acts provided in article 145 without authorisation of the General Meeting of Shareholders if the latter is required.
 - The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.
- The liquidator may on his own responsibility and for particular and specific acts delegate a part of his powers determined by the liquidator to one or several third persons to act as his proxy holder.

Out of the net proceeds of the liquidation, the liquidator is authorised and empowered to make at any time, in one port or in several ports, such distributions in cash as it deems fit, in accordance however with the provisions of the Luxembourg Company Act.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"STICHTING KING'S CROSS ASSET FUNDING", une fondation régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Naritaweg 165, 1043 BW Amsterdam, Pays Bas, (l'"Associé Unique");

ici représentée par Madame Catherine BEERENS, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam le 29 décembre 2009.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "King's Cross Asset Funding 51", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.656 constituée suivant un acte notarié en date du 11 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2350 du 18 octobre 2007 (la "Société"). Les statuts n'ont jamais été modifiés.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé DÉCIDE de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

Seconde résolution

L'Associé DÉCIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société: Mourant Luxembourg S.A. avec adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.409.

Troisième résolution

L'Associé DÉCIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.



- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
 - le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Des bénéfices nets de la liquidation, le liquidateur est autorisé à effectuer, à tout moment, en une ou plusieurs fois, toute distribution en espèces qu'il juge appropriée, eu égard cependant aux dispositions de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Beerens et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2010. LAC/2010/548. Reçu douze euros (12.- €)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Référence de publication: 2010012636/102.

(100005660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Solluxhotel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 218, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 71.824.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOLLUXHOTEL SA FIDUCIAIRE DES PME SA Signatures

Référence de publication: 2010013652/12.

(100006689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Serenity Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 143, rue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 127.143.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 11 juin 2009

Acceptation de la démission de l'Administrateur en fonction à savoir:

- Monsieur Philippe CHOUCHAN, demeurant au 1, Avenue Arago, F-94340 Joinville Le Pont, France.

Nomination de Monsieur Jean-Luc BILLES né le 12 septembre 1952 à Perpignan (France) et demeurant au 435, Marendes des Palombes, F-66420 Le Bracares, France, au poste d'Administrateur de la société. Son mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

Acceptation de la démission de l'Administrateur-délégué en fonction à savoir:

- Monsieur Philippe CHOUCHAN, demeurant au 1, Avenue Arago, F-94340 Joinville Le Pont, France.

Délégation de la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Alain PICART né le 27 janvier 1970 à Cluse (France) et demeurant au 1, rue André Chenier, F-66750 Saint-Cyprien, France et ce pour une durée indéterminée.

Monsieur Alain PICART portera le titre d'Administrateur-Délégué de la société et partant pourra engager la société par sa seule signature exclusive respectivement par sa co-signature obligatoire pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière.



Reconduction des mandats des administrateurs, à savoir Madame Annie LECENDRIER née le 24 février 1965 à La Flèche (France) et demeurant au 1, Avenue Arago, F-94340 Joinville Le Pont, France et Monsieur Alain PICART, né le 27 janvier 1970 à Cluse (France) et demeurant au 1, rue André Chenier, F-66750 Saint-Cyprien, France, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

Reconduction du mandat du Commissaire aux Comptes, à savoir la Fiduciaire Jean-Marc FABER & Cie S.à.r.l., ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme SERENITY GROUP S.A. Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010012757/32.

(100006033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 janvier 2010.

Etablissements Klauner, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7327 Steinsel, 24, rue J.-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 29.737.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETABLISSEMENT KLAUNER SARL FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010013661/12.

(100006716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Extralux Global Sourcing Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Rodange, 18, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 123.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013662/10.

(100007032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Italian Restaurant S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 149, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 62.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013664/10.

(100006517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

European Management Association Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 62.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour EUROPEAN MANAGEMENT ASSOCIATION LUXEMBOURG SARL FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010013663/12.

(100006719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Intrair S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 81.402.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010013665/10.

(100006511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Carrosserie Palanca S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zare llot Ouest.

R.C.S. Luxembourg B 123.304.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARROSSERIE PALANCA S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010013657/12.

(100006709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Meloc Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 42.412.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010013658/10.

(100006985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

ProLogis UK CCLXVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.500.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

- 1) Le siège social de la société, actuellement situe au 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.
- 2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré du 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représenté par Gareth Alan Gregory

Référence de publication: 2010013515/17.

(100006560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.



Triumph International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue. R.C.S. Luxembourg B 112.955.

L'an deux mille neuf,

Le vingt-et-un décembre,

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

"TRIUMPH-Universa AG", une société de droit suisse, ayant son siège social à CH-3005 Berne, 7, Thunstrasse,

ici représentée par Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques et sociales, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 15 décembre 2009,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare être la seule associée de la société à responsabilité limitée "TRIUMPH INTERNATIONAL S.à r.l.". ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand'Rue, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 588 du 21 mars 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 112.955.

La comparante, représentée comme indiquée ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq cent cinquante mille euros (EUR 550.000,00), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) à cinq cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 562.500,00), par la création et l'émission de cinq mille cinq cents (5.500) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, par apport en espèces.

L'associée unique, représentée comme indiqué ci-avant, déclare souscrire les cinq mille cinq cents (5.500) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Toutes les parts sociales nouvelles ont été intégralement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de cinq cent cinquante mille euros (EUR 550.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Deuxième résolution:

Suite à l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article six des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 562.500,00), divisé en cinq mille six cent vingt-cinq (5.625) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Les cinq mille six cent vingt-cinq (5.625) parts sociales sont souscrites par l'associée unique, "TRIUMPH-Universa AG", société anonyme de droit suisse, ayant son siège social à CH-3005 Berne, 7, Thunstrasse."

Estimation des frais:

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,00).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue française, suivie d'une version anglaise; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, ce dernier fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and nine,

On the twenty-first day of December,

Before us Maître Emile SCHLESSER, notary, residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,



There appeared:

"TRIUMPH-Universa AG", a company governed by the laws of Switzerland, having its registered offices in CH-3005 Berne, 7, Thunstrasse,

represented here by Mr. Jean FABER, "licencié en sciences économiques et sociales", residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

by virtue of a proxy given under private seal on 15 December 2009,

which proxy, initialled "ne varietur", will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party declared to be the sole partner of "TRIUMPH INTERNATIONAL S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered offices in L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand'Rue, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 112,955, incorporated by a deed of the undersigned notary on 20 December 2005, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C", number 588 of 21 March 2006.

The appearing party, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First resolution:

The sole partner decides to increase the share capital by five hundred fifty thousand euro (EUR 550,000.00), in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) to five hundred sixty-two thousand five hundred euro (EUR 562,500.00), by the creation and issue of five thousand five hundred (5,500) new shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.00) each, having the same rights and advantages as the existing shares, by contribution in cash.

The sole partner, represented as stated here above, declares to subscribe to the five thousand five hundred (5.500) new shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.00) each.

All the new shares have been entirely paid up by contribution in cash, so that the amount of five hundred fifty thousand euro (EUR 550,000.00) is forthwith at the free disposal of the company, as has been proved to the notary.

Second resolution:

As a consequence of such increase of capital, article six of the Articles of Incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" Art. 6. The corporate capital is set at five hundred sixty-two thousand five hundred euro (EUR 562,500.00), represented by five thousand six hundred twenty-five (5.625) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.00) each.

The five thousand six hundred twenty-five (5.625) shares have been subscribed by the sole partner "Triumph-Universa AG", a company incorporated under the Laws of Switzerland, having its registered offices in CH-3005 Berne, 7, Thunstrasse."

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, are estimated at about two thousand five hundred euro (EUR 2,500.00).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in French, followed by an English version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the French version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of the document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Signé: J. Faber, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 décembre 2009. Relation: LAC / 2009 / 56525. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme.

Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Référence de publication: 2010013207/103.

(100006924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck